LES LANDES
journal
des « Amitiés
Landaises »

5e année - N° 39
Nouvelle série

LE NUMERO 25 CENTIMES

25 Février 1933

Lisez chaque
samedi
LES LANDES
journal de la vie
landaise

Directeur : P. E. LAMAISON

LES LANDES

Hebdomadaire régional

La rédaction est ouverte tous les samedis de 15 heures à 17 heures : rue Vincent-Depaul, 79 à Dax. Téléph. 43

Rédacteur en chef : MATHIAS MORHARDT
Villa Yayi à Capbreton (Landes) Téléph 78

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Madim - Rue Maubec, Bayonne - Téléph. 12.20

BUREAUX A :
DAX - 79, Rue Vincent-Depaul
BAYONNE - Place des Basques

La jeune fille légère et l'homme de poids

LA Jeune Fille Légère est de fort méchante humeur, ce qui donne un charme de plus à son gracieux et souriant visage. Son bonnet blanc, piqué d'une cocarde tricolore, est posé un peu de travers sur ses opulents cheveux blonds lumineux et bouclés. Il y a quelque chose de décidé et de républicain dans toute son attitude. D'ailleurs on le verra tout à l'heure puisqu'elle a fait appeler l'Homme de Poids afin de lui exprimer son mécontentement le plus net.

— Monsieur, lui dit-elle dès qu'il est entré, j'en ai assez. Je ferme mes magasins et mes usines. Je me croise les bras. Je défends qu'on travaille. C'est la grève universelle. J'interdis aux contribuables de payer les impôts.

— Ne vous fâchez pas, Mademoiselle, a répondu l'Homme de Poids. Tout cela peut encore s'arranger.

— Vous m'avez affirmé mille fois que tout allait s'arranger et rien ne s'est arrangé jusqu'à présent. N'avez-vous pas assuré que l'Allemagne payerait ?

— Comment aurais-je hésité ? Vous aimiez tant que je vous le dise !

— Moi ?

— Ces dépenses, qui n'étaient pas toutes indispensables, c'est pour vous plaire que nous les avons consenties.

— Jamais vous ne vous y êtes opposé.

— Comment aurais-je pu les refuser sans mériter votre disgrâce ?

— Et maintenant, qu'allons-nous faire ? a-t-elle riposté avec une colère croissante. Nous n'avons plus le choix !

— Bien au contraire, a répondu placidement l'Homme de Poids. C'est le choix qui nous reste. Il ne ne nous reste même pas autre chose.

— Monsieur, a ordonné d'un ton péremptoire l'irascible jeune fille aux beaux cheveux blonds et bouclés, je vous invite à parler sérieusement des choses sérieuses, comme il convient à un Homme de Poids. Que proposez-vous ?

— Que proposez-vous ?... La chose est vite dite ! J'ai cent mille propositions à vous faire. Elles ne sont d'ailleurs pas toutes raisonnables, c'est entendu. Mais lesquelles de ces propositions voulez-vous accepter ? C'est toute la question.

On comprendra que la jeune fille soit demeurée un peu interloquée devant le propos imperturbable de l'Homme de Poids. Mais elle se domine vite. C'est elle qui commande. Il faut qu'on s'incline devant sa volonté juvénile.

— Cessez ce jeu, Monsieur. Il me déplaît, déclare-t-elle froidement. Et dites-moi ce que vous pensez, clairement, posément, comme vous le devez.

— Mais, Mademoiselle...

— Non, Monsieur. Je n'écouterai rien tant que vous ne m'aurez pas dit quels sont les moyens que vous envisagez pour nous sortir des difficultés inextricables dans lesquelles vous nous avez mis.

— Mais encore une fois, ces difficultés...

— Pas de phrases. C'est inutile. Je n'en ai que trop entendu. Parlez !

— De quoi dois-je vous parler ?

— Encore !... Vous êtes vraiment le plus entêté des Hommes de Poids. Je vous demande de me dire comment nous allons sortir d'embarras.

— C'est bien simple, Mademoiselle. Nous avons autant de moyens de sortir d'embarras que nous en avons usé pour nous y mettre. Un de ces moyens, par exemple, pourrait consister en une augmentation des impositions. Le moyen est bon. Il a donné beaucoup de résultats. Et il a l'avantage de ne rien modifier aux choses établies. Mais, il y a des contribuables qui protestent. Et alors, il faut voir. Qu'en pensez-vous ?

— Je pense, Monsieur, que vous êtes dénué de toute imagination et que vous ne connaissez rien au métier dont vous vous mêlez et qui est de gouverner les gens. Augmenter les impôts ?... Y songez-vous vraiment ? Je n'ai pas pu, malgré mes quarante-deux millions de paires de bras, payer, tant s'en faut, ceux de l'an dernier !... Et vous parlez d'aggraver encore les charges qui pèsent sur nous. Je n'ai jamais rien entendu de plus absurde et de plus saugrenu.

— Voilà qui est parler net, Mademoiselle, et j'étais bien sûr, en vous proposant ce detestable moyen, qu'il ne vous agréerait pas. Mais j'en ai un autre à vous proposer. Economisons !...

— Enfin, Monsieur, vous avez trouvé le remède. Economisons ! Et tout de suite, je vous en prie. On n'en peut plus, avec ces dépenses qui marchent à raison de 6.000.000 frs. l'heure. Parlez ! Je vous écoute.

— Hum !... Il y a beaucoup de dépenses.

— Il y en a beaucoup trop.

— Lesquelles seriez-vous d'avis de supprimer, Mademoiselle ?

— Toutes, Monsieur... ou, du moins, presque toutes !...

— Il y a les fonctionnaires.

— Supprimez ! Supprimez !...

— Dois-je les supprimer tous ?

— Supprimez les tous ! Comme cela, on ne nous reprochera plus de faire du favoritisme.

— Bon, ils sont supprimés.

— Ah ! pardon ! Et mes lettres !

— C'est vrai ! Il y a vos lettres Je rétablis les facteurs.

— Rétablissez aussi les cantonniers. Il ne faut pas qu'on s'enlise le long des routes.

— Et les instituteurs ?

— Je n'y pensais plus. On ne peut pas laisser les enfants dans la rue. Rétablissons les instituteurs !...

— Est-ce tout ?

— C'est tout.

— Les militaires, supprimés ?

— Vous n'y pensez pas, Monsieur ! Supprimer les militaires ! Mais c'est de la folie.

— Bon, je rétablis les militaires, et je supprime les marins.

— Décidément, vous n'êtes pas sérieux. Supprimer les marins ? Et qui donc ferait marcher les bateaux, Monsieur l'Homme de Poids ?

— Entendu ! Les Marins sont rétablis. Seuls les aviateurs ne sont plus.

— Les aviateurs ? Mais je ne veux pas que vous supprimiez les aviateurs. On voit bien que vous ne fréquentez pas les régions de l'air. Supprimez autre chose !

— Tenez, Mademoiselle ! Il me vient une idée. Si on supprimait la rente qu'on a promise aux femmes dont le mari a été tué à la guerre et qui ont eu le beau courage de se refaire un foyer.

— Mais, Monsieur, c'est abominable ! Comment osez-vous me faire une proposition pareille. Je ne suis pas si pauvre que vous croyez, Monsieur. Et je voudrais n'avoir pas besoin de vous le rappeler. Je suis honnête. Allez-vous en !

On en est là !... Mais qu'on se rassure. Les choses s'arrangeront. Ainsi le veut la tradition. Et puis la jeune fille aux abondants cheveux blonds et bouclés a bon cœur. Ce n'est que dans la tête qu'il manque quelque chose.

LOU MUT.

L'arrêt de trains à St-Vincent-de-Tyrsse et à Labenne

Nos lecteurs connaissent le conflit qui vient de s'élever entre Labenne et Saint-Vincent-de-Tyrosse au sujet de l'arrêt des trains dans les gares de ces deux communes. Saint-Vincent-de-Tyrosse, chef lieu de canton important (2.016 habitants) et nœud de la ligne qui dessert plusieurs localités considérables telles que Tosse (819 habitants), Soustons (3.763 h.), Vieux-Boucau (504 h.) et Léon (1.361 h.) se plaint de ce que la Compagnie du Midi désavantage sa gare au bénéfice de Labenne qui, il est vrai, dessert les deux grandes stations balnéaires de Capbreton et d'Hossegor.

La commune de Capbreton a été appelée à son tour à se prononcer dans ce débat. Et, sur l'invitation du maire de Saint-Vincent-de-Tyrosse, son conseil municipal à émis, en date du 18 février, le vœu suivant :

« Le Conseil municipal de Capbreton,

« Après avoir pris connaissance de la délibération par laquelle le Conseil municipal de Saint-Vincent-de-Tyrosse émet le vœu que la Cie des Chemins de fer du Midi arrête dorénavant tous les trains express en la gare de cette ville et non à Labenne et que la S. T. A. M. la prenne comme point de départ de ses voitures pour assurer le service de Capbreton et d'Hossegor.

« Après en avoir délibéré :

« Regrette de ne pouvoir s'associer au désir exprimé par le Conseil municipal de Saint-Vincent-de-Tyrosse, le service des trains en gare de Labenne tel qu'il a été organisé étant la résultante des efforts combinés des municipalités des communes de Labenne, Soorts et Capbreton.

« Demande instamment à la Compagnie du Chemin de fer du Midi de ne rien changer à l'état de choses actuel qui contente parfaitement, non seulement les habitants de Labenne, Soorts et Capbreton, mais encore les très nombreux villégiaturants et touristes qui, de plus en plus, fréquentent les stations de Capbreton et d'Hossegor, même dans le cas où elle croirait devoir satisfaire le vœu émis.

« La prie à son tour de vouloir bien rétablir en son intégralité la correspondance en gare de Labenne de tous les trains rapides et express par les voitures de la S. T. A. M. et notamment à l'arrivée du train qui, venant de Bordeaux, s'arrête en cette gare à 20 h. 9, de nombreux voyageurs s'étant trouvés en difficulté par suite de l'absence, à cette heure tardive, de tout moyen de transport pour voyageurs Capbreton et Hossegor ».

Le Conseil municipal de Capbreton ne pouvait pas, en effet, adopter une autre attitude.

Certes, il est fort regrettable de voir Saint-Vincent-de-Tyrosse aussi nettement défavorisé. Son importance et sa situation sembleraient lui valoir un sort meilleur.

Et sans doute ne faut-il chercher les raisons de cette défaveur, que dans l'incompréhensible fantaisie qui semble avoir présidé à l'établissement du réseau des Voies ferrées des Landes. Notre région étant desservie par la grande ligne Bordeaux-Bayonne, la logique aurait voulu que, sur cette ligne, fussent choisis deux ou trois centres importants, vers lesquels auraient convergé les lignes transversales venant de différentes directions.

A cette solution, on a préféré celle qui consistait à établir des épis multiples, tracés au hasard, circonscrits parfois les uns dans les autres, mais sans liens entre eux. Résultat : les communications par voie ferrée sont impossibles.

En veut-on un exemple ? Qu'un touriste résidant à Capbreton, essaie d'aller visiter les étangs de Soustons et de Léon, distants, respectivement, de 20 et de 40 km. de son point de départ : s'il n'a pas une auto à sa disposition, il devra renoncer à ce fol espoir. Et pourtant, Seignosse et Tosse, qui se trouvent sur le trajet qu'il devrait suivre, ne sont distants l'une de l'autre que de 3 km. 500. Mais Tosse est desservi par Saint-Vincent-de-Tyrosse et Seignosse, par Labenne ; pas de communications directes entre elles.

Autre conséquence de cette absence de liaison : Seignosse est à 7 km. 500 de Saint-Vincent-de-Tyrosse, donc de la grande ligne. Le non raccordement par Tosse, oblige à un détour de près de 30 k. Donc, un wagon de marchandises venant de la direction de Bordeaux devra effectuer un trajet supplémentaire de 22 km., et les frais de transport se trouveront majorés d'autant. Cette majoration sera d'environ 11. 5 % pour le trajet Bordeaux-Seignosse, et dépassera 120 % pour le trajet Dax-Seignosse.

On pourrait encore citer les communes de Soustons et de Magescq, distantes l'une de l'autre de 9 km par la route mais de près de 60 km par la voie ferré, les communes de Léon et de Vielle-Saint-Girons que 5 km. seulement séparent, mais qui ne sont réunies par la voie ferrée qu'au prix d'un détour de plus de 100 km.

Mais à quoi bon multiplier les exemples ?

Certes, d'importantes améliorations pourraient être apportées à cet état de choses. Malheureusement, la situation actuelle ne nous laisse que bien peu d'espoir sur ce point.

Nous nous trouvons en présence d'une situation de fait que nous devons subir et ne pouvons chercher que par ailleurs les solutions les plus favorables aux intérêts du public.

Celle que préconise la municipalité de Saint-Vincent-de-Tyrosse ne saurait convenir à Capbreton et Hossegor. La création d'une nouvelle ligne d'autobus dont l'exploitation serait fatalement déficitaire, ne donnerait satisfaction à personne.

Tel qu'il est assuré, le service prête sans doute à critique, et notre Conseil municipal s'est fait l'interprète de toute la population en émettant un vœu tendant à l'amélioration des correspondances par autobus avec les trains s'arrêtant en gare de Labenne. Il est intolérable que la S. T. A. M. qui reçoit une subvention importante pour assurer le service de cette gare, ne remplisse pas les obligations qu'elle a contractées.

C'est dans ce sens que doivent porter les efforts.

Toute autre solution n'aurait d'autre résultat que de porter atteinte aux intérêts de nos concitoyens et de causer un sérieux préjudice à la double station de Capbreton-Hossegor.

VICTOR FELIX

P.-S. — Le Conseil municipal de Tosse vient de se réunir de son côté. Invité à délibérer sur le vœu de Saint-Vincent-de-Tyrosse, il a adopté une résolution ainsi conçue :

« Le Conseil,

« Après avoir pris connaissance des documents précités, approuve toutes les considérations exposées dans la délibération du Conseil municipal de Saint-Vincent-de-Tyrosse, qui militent en faveur de l'arrêt des trains express à Saint-Vincent et du choix de la gare de cette commune comme point de départ des voitures de la S. T. A. M.

« Et, à l'unanimité des membres présents, émet le vœu :

« Que la Compagnie du Midi arrête tous ses trains express à Saint-Vincent ;

« Que la S. T. A. M. choisisse Saint-Vincent-de-Tyrosse comme point de départ de ses voitures pour desservir Capbreton, Hossegor, les communes de la région de Soustons, des bords de l'Adour et du pays de Gosse qui peuvent y être intéressées. »

Nécrologie

Un nouveau deuil vient de frapper cruellement notre rédacteur en chef. Son frère, M. François Morhardt qui vivait près de lui à Capbreton depuis une douzaine d'années, a succombé mardi à 17 hrs. à une longue maladie. Il était âgé de 68 ans.

« Les Landes» adressent à M. Mathias Morhardt et aux membres de sa famille si douloureusement éprouvés déjà l'an dernier à pareille époque, par la mort de Mme Mathias Morhardt, l'expression de leurs bien vives et fraternelles condoléances.

Les Landes Illustrées

Nos abonnés ont reçu avec un précédent numéro du journal « Les Landes » le N° 2 de notre supplément mensuel :

LES LANDES ILLUSTREES

Abondamment illustré, ce numéro exceptionnel constitue un précieux souvenir iconographique du grand écrivain landais, dont il rappelle la physionomie familière à toutes les périodes de sa vie.

On trouvera notamment sur la couverture un très beau croquis de Pierre Benoit dans son costume de membre de l'Institut, croquis qui a été pris à Paris au cours de la Réception à l'Académie française, par notre collaborateur et ami Jean Prunetti, écrivain délicat et artiste d'un goût parfait.

PRIX : 1 fr.

Ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas reçu peuvent se le procurer, soit à Dax, rue Vincent-Depaul 79, soit à l'Imprimerie Madim, rue Maubec à Bayonne.

Le bal des « Amitiés Landaises »

Le Bal qui aura lieu lundi soir, à l'Atrium, sous le haut patronage des Amitiés landaises, constituera un mémorable événement dans les annales de notre Sud-Ouest. On sait déjà, et nous tenons à le répéter, que l'illustre romancier landais Pierre Benoit a promis d'y assister. Il tient à se retrouver dans ce sympathique milieu où il a vécu ses années les plus heureuses et à renouer les anciennes relations qu'il y a conservées. Quelle occasion meilleure que celle de ce bal magnifique où s'est donné rendez-vous l'élite de la Société landaise.

De toute parts, cela va de soi, les adhésions sont venues avec enthousiasme au nombre de plusieurs centaines. La plupart des villes et des communes du département y seront représentées. Mais on a reçu une foule d'inscriptions du dehors et particulièrement de Bayonne.

Le bénéfice de la soirée du 27 février sera réservé, comme nous l'avons dit, à la Société des Artistes landais. Il permettra à celle-ci de donner tous le développement nécessaire aux intéressantes expositions landaises des Beaux Arts qui auront lieu la première dans les salons de l'Atrium au cours du mois d'avril, la seconde dans la salle des Fêtes de Mont-de-Marsan à l'époque des Fêtes de la Madeleine, c'est à dire en juillet.

Une partie des fonds recueillis sera consacrée à l'acquisition des œuvres exposées qui seront réparties, par voie de tirage au sort, entre les membres de la Société landaise des Amis des Arts au cours de l'un des déjeuners estivaux des « Amitiés landaises ».

Nous rappelons que les cartes d'entrée du bal du 27 février sont strictement personnelles. Mais les membres fondateurs des « Amitiés landaises » seront heureux d'en faciliter l'accès aux personnes qui s'intéressent à leur œuvre et qui voudront bien se faire connaître à celui d'entre eux avec lequel elles sont en relation.

Un souper par petites tables aura lieu à minuit. Le nombre de ces tables a dû être strictement mesuré, faute de place. Aussi est-on prié de s'inscrire le plus tôt possible au Secrétariat général des « Amitiés landaises » rue Cazade 22 à Dax. Le prix du souper des petites tables est de 25 frs. par personne.

D'autre part, un buffet froid, abondamment approvisionné et très bien servi à des prix extrêmement modérés sera à la disposition des personnes qui n'auront pu se faire réserver une petite table.

Pour la bonne organisation matérielle de cette soirée, il ne sera plus délivré de cartes à partir de ce soir, 25 février, à 20 hrs.

Le prix des cartes d'entrée du bal est fixé à 25 frs. pour les Messieurs et à 15 frs. pour les Dames.

Chacune de ces cartes portera un numéro lui donnant droit au tirage d'une tombola qui comprendra plusieurs lots de grande valeur.

La tenue de soirée est naturellement de rigueur.

Propos d'un landais



MON vieux Charles, j'ai grand peine à suivre ta pensée toute tressée d'osier comme une hotte pleine de raisons « Mon cœur, si ma raison lui donne tort de battre, c'est à lui que je donne raison » Ce beau titre des « Amitiés landaises » me suffit et se suffit à lui seul. C'est une chose unique au monde, comme dit la chanson... pour les yeux de ma blonde.

Ta raison serait elle en dehors de ton cœur ? Tu m'écris encore que les Landais sont majorité plus modeste, plus franche et rouge bellement à la façon du plein verre de Colas Breugnon. Tu cites tel admirable potier ignoré, tel menuisier d'art, tel peintre du Dimanche qui resteront en marge de nos « Amitiés landaises ». De ton doigt carminé d'une encre correctrice tu soulignes des noms marqués au fer des idées. Ah ! mon vieux Charles, si claquaient au grand pavois les couleurs de nos capitaines, que diable irais-je faire dans cette galère ?

Mon cœur est avec ma raison et ma raison, c'est mon pays, mon doux pays.

Répondrai-je point par point à ta lettre ? Il y a de jeunes étoiles dont la lumière est en chemin, d'autres astres éteints brillent encore. Viens vers nous : c'est la course au flambeau, c'est la course à l'étoile.

« Oh ! ma plus chère et ma plus riante pensée, dit encore André Gide, qu'ai-je à faire de chercher plus longtemps à légitimer ta naissance ? N'ai-je pas lu ce matin dans Plutarque, au seuil des vies de Romulus et de Thésée, que ces deux grands fondateurs de cités, pour être nés secrétement et d'une union clandestine ont passé pour des fils de Dieux ».

P.E.L.

LES ORIGINES DE PIERRE BENOIT

(DE QUELQUES ERRATA)

Des différents journaux où il m'advient de collaborer plus ou moins, au gré de mes rares loisirs, il m'est arrivé bien souvent l'écho du désespoir dans lequel ma mauvaise écriture plongeait les typographes.

Je m'en excuse auprès d'eux, et aussi auprès de mes lecteurs : ceux-ci auront rectifié d'eux-même diverses coquilles à l'orthographe douteuse ou quelques répétitions involontaires dans mon dernier article des « Landes ».

Je tiens cependant à m'expliquer sur l'œuvre d'Emile Henriot, le collègue de notre rédacteur en chef Mathias Morhardt au « Temps » : je l'avais qualifiée de « géniale » et non de « générale ». Car « Aricie Brun » méritait d'être cité à propos de la venue du premier des Benoit à Bayonne.

De même c'est à Dax et à Mées que M. F. Puyau — nommons-le sans crainte cette fois ! — connut P. Benoit en rhétorique. J'avais écrit : « tout comme plus tard à Dax : M. F. P. connut alors P. Benoit en rhétorique ». Il ne saurait être évidemment question de P. Benoit en 1875 ; il n'était pas encore né ! C'est de même « Damien » qui est le vrai prénom du grand-père Fralase.

Ajoutons que M. Jules Aubert confirme énergiquement son dire : c'est bien l'actuel n° 19 de la rue Bourg-Neuf où il connut les Benoit à Bayonne.

RENE CUZACQ.

Tourisme

SERVICE D'AUTOBUS
BAYONNE-SAINT-SEBASTIEN

Nous apprenons qu'un service d'autobus vient d'être créé entre Bayonne et Saint-Sébastien.

Les touristes pourront faire le voyage aller et retour dans la même journée.

Les autobus de Capbreton-Hossegor à Bayonne assureront la correspondance avec cette nouvelle ligne.

D'autre part, nous croyons savoir que, grâce à une organisation spéciale, les personnes qui utiliseraient ces autobus pour se rendre à Saint-Sébastien et en revenir le jour même, n'auraient pas à se munir d'un passeport.

L'ABONNEMENT ANNUEL DU JOURNAL
LES LANDES
et de son supplément mensuel
LES LANDES ILLUSTREES
n'est que de 24 frs. par an.



Les Landes, il y a 130 ans

Du 20 frimaire.

J'apprends à l'instant tous les détails d'un nouvel attentat commis sur la diligence de Bayonne à Bordeaux, à une demi-lieue en deçà de Bazas. Celui-ci à eu malheureusement plus de succès que le premier.

Le 18 de ce mois, entre les 10 et 11 heures du soir, douze brigands bien armés se précipitèrent sur la diligence. Un coup de pistolet à bout portant, qui n'était heureusement chargé qu'à poudre, culbuta le postillon par terre et lui brûla la moitié du visage sans cependant le blesser dangereusement. Les voyageurs, au nombre de quatre, furent à l'instant fouillés et volés, et après avoir enlevé 4 à 5.000 piastres appartenant au commerce de Bayonne, les brigands jetèrent par terre tous les paquets et marchandises du magasin pour retarder la voiture. En se retirant, ces scélérats prescrivirent au conducteur et aux voyageurs, sous peine de la vie, de retourner sur leurs pas avec la diligence, à Beaulac ; ce qui fut exécuté.

(Note). — Les attentats étaient devenus si fréquents que le préfet des Landes multiplie ses avis aux maires, commandants de gendarmerie, juges de paix et à tous les citoyens d'avoir à redoubler de surveillance, d'arrêter les individus sans passeport, les déserteurs, d'ouvrir les yeux sur « ces hommes qui n'ont aucun moyen connu de subsistance et qui sont sans cesse dans les cabarets ou dans les maisons de jeu. Une récompense proportionnée au service rendu est promise. Le préfet rappelle aussi leurs obligations relatives à la police de sûreté, d'abord aux maires, ensuite aux adjoints aux maires, qui sont spécialement chargés de toutes les fonctions du ministère public. Les Consuls prennent enfin l'arrêté suivant :

« Aucune diligence, à compter du 1er de ce mois, ne peut plus voyager sans avoir 4 soldats et un caporal sur l'impériale, armés de fusils et de 20 cartouches.

« Elle doit être accompagnée, pendant la nuit, de deux gendarmes, au moins ; et lorsqu'il y aura dans la diligence plus de cinquante mille francs, appartenant soit à la République, soit à des particuliers, elle sera en outre accompagnée, au moins de 4 gendarmes ou autres troupes à cheval. Les cochers ou postillons seront munis d'un couteau de chasse et d'une paire de pistolets.

« L'escorte de toute diligence qui serait forcée, sera arrêtée et traduite devant une commission militaire qui jugera si elle a fait son devoir. Quel que soit le nombre des brigands, elle ne devra se rendre qu'après avoir tiré les 20 cartouches et déployé le courage ordinaire aux soldats français.

« Le conducteur de la diligence payera, tous les soirs, un franc de gratification à chacun des soldats qui se trouveront sur l'impériale.

« Les Préfets, sous-préfets, maires et gendarmes, sont tenus d'empêcher une diligence de continuer sa route, si elle n'est accompagnée conformément aux dispositions ci-dessus. »
(Arrêté des Consuls du 17 nivôse, an 9).

Communiqué par L.

Les Landais de Paris

LES MANIFESTATIONS DE L'AMICALE DES LANDAIS

La « Société amicale des Landais de Paris » organise à la salle des Sociétés savantes, 8, rue Danton, pour le 26 Février, une Matinée-concert suivie de bal, avec le concours d'artistes des principales scènes de Paris.

Le 11 Mars aura lieu au même endroit une grande fête de nuit, bal masqué et travesti avec diverses attractions.

L'appel que le Comité adresse à ses membres et à nos compatriotes habitant la région parisienne est ainsi conçu :

« Vous avez tous présent à l'esprit, mes chers compatriotes, le souvenir de notre fête du 3 décembre dernier ; le succès du magnifique banquet qui nous fût servi, les produits du pays que vous avez dégustés, la décoration de la salle et le nombre des convives Le superbe coup d'œil que présentait une salle où toutes les Landaises de Paris avaient fait assaut d'élégance et l'animation joyeuse qui ne cessa de régner du début à la fin, constituent un des plus éclatants succès que nos fêtes aient jamais obtenus, de même que le bal qui en fut le digne couronnement. Votre présence en si grand nombre a montré, une fois de plus, la prospérité de notre société, et c'est l'assurance pour nous que nos réunions ultérieures auront une réussite au moins égale.

Le Concert, dont l'organisation a été confiée à notre camarade, M. Wolf, le grand chanteur que vous avez l'habitude d'applaudir, et dont la compétence en matière de choix d'un programme et d'artistes de premier ordre n'est plus à démontrer, le Concert du 26 février, dis-je, sera comme toujours un grand succès et je n'insisterai pas pour réclamer votre présence à tous, car j'ai la certitude que pas un de vous ne manquera à l'appel.

Il en sera de même pour la fête de nuit du 11 mars, dont la réussite ne le cédera en rien à celle des années précédentes.

Notre compatriote, M. Dupouy, le grand couturier, organisera un défilé de mannequins qui vous permettra d'admirer tout ce que le goût exquis de Paris a réalisé d'admirable au cours de la saison. La renommée de cette célèbre maison de couture et la maîtrise de son chef qui a su s'imposer dans ce milieu si difficile de l'élégance parisienne, vous sont un sûr garant de la qualité du spectacle qui vous sera offert.

Et ce n'est pas tout, nous avons organisé une tombola dont le gros lot nous a été offert gracieusement par M. Sombrun, notre compatriote, un des chefs du mouvement radiophonique, qui nous a fait cadeau, pour l'œuvre de Capbreton, d'un magnifique appareil de T. S. F. d'une valeur de trois mille deux cents francs.

Cette tombola, dont les billets seront vendus au prix modique de un franc, par conséquent accessibles aux bourses les plus modestes, sera tirée au profit de notre œuvre de Capbreton et des Colonies de Vacances. Il faut que nos petits Landais besogneux puissent, comme par le passé, aller revoir le pays natal et puiser au bord de la mer de Gascogne la santé que compromet l'air vicié de la capitale.

Je vous demande instamment de venir tous à ces réunions, vous et vos amis, pour la joie de vous réunir entre compatriotes et pour assurer la prospérité de notre œuvre.

Qu'une fois de plus, les Landais de Paris, montrent que ce n'est pas en vain qu'on aura fait appel à leur générosité et que grâce à eux, nos petits Landais connaissent le bonheur de revoir la terre natale et de puiser, dans son sein maternel, la santé et la joie de vivre.

Le Secrétaire général
CH. LAMAGNERE

Chronique bayonnaise

En juillet 1932, des nationalistes biscayens distribuèrent en automobile le long des routes et des villages du Pays Basque français le tract séparatiste « Euzkadi » ; une nouvelle distribution s'étant produite aux environs du premier janvier, nous écrivîmes notre chronique du 7 janvier dernier.

Est-il besoin de dire qu'aucun groupement labourdin, souletin ou navarrais ne fit un pas en faveur du tract séparatiste ? Ce n'est pas assez d'indiquer que ce document ne répond pas aux idées du Pays Basque français : il lui est entièrement opposé dans ses tendances intimes.

Nous avons pris soin d'indiquer aussi que les grands groupements organisés de notre Eskual-Herria se sont toujours tenus dans la ligne purement régionaliste qui inspire leur action ; dans tout notre Midi au sens large du mot, des sociétés de « félibres » sont nées et ont grandi qui prenaient leur inspiration dans l'amour de la petite patrie : sentiment noble entre tous et digne des meilleurs encouragements. Nous avons assisté ainsi à l'efflorescence d'une foule de revues et de travaux consacrés aux différents aspects de la vie provinciale. Comme ailleurs l'on étudiait nos différents dialectes méridionaux, la langue basque a attiré à elle tous ses fervents. Peut-être même cette renaissance des études basques est-elle antérieure au mouvement mistralien et à ses conséquences. L'effort des revues basques locales s'intègre finalement dans le grand mouvement régionaliste de notre Midi et même de la France entière. Aimer sa petite patrie ne détourne dans aucun cas d'aimer la grande. Que certaines tendances de ce mouvement général aient cherché à aboutir à une décentralisation politique, rien de plus certain ; que personnellement nous soyons assez sceptiques à ce sujet et que nous partagions les idées de M. Louis Bertrand en la matière, ceci est une autre affaire. Les lecteurs de la Préface de l'Académicien bien connu au livre de M. Camdessus qui s'intitule précisément, « Mistral était-il carliste », verront peu être disparaître quelques illusions à notre sens !

Sur le plan supérieur du régionalisme en général, le régionalisme basque mérite ainsi en lui-même tous les éloges. Mais le cas, me direz-vous, se complique du voisinage des Basques d'Espagne qui sont autonomistes ? Les relations communes seront tout simplement celles qui, sur le terrain linguistique, religieux et culturel, existent entre Français de chez nous et Canadiens français, Flamands de Lille ou de Bruges, Wallons de Bruxelles et Parisiens ou gens du Nord. En revanche, nous ne songeons en rien à encourager dans tel ou tel but politique les Canadiens français ou les Belges wallons. Par delà la communauté de langue ou de race, l'histoire a créé cette chose non moins essentielle qui s'appelle la « nation ». C'est précisément pour cela que nous estimons, quant à nous, que les choses d'Espagne ne nous regardent que très indirectement et que nous n'avons pas à nous mêler des désirs d'autonomisme intérieur de tels ou tels de nos voisins quelles qu'en soient les chances de succès ; notre pays basque français n'a pas connu le carlisme, il n'a pas été mêlé à la vie espagnole : le drapeau vert, blanc, rouge est le drapeau de l'autonomisme espagnol ; il a sa place chez nos voisins ; ceux-ci en sont juges, mais non pas chez nous, fût-il plus ou moins modifié. Sur ce point, nous disons nettement toute notre pensée : nos amis béarnais ont formé, eux, durant des siècles et jusqu'en 1620, une vraie nation ; on n'a jamais entendu parler de créer aujourd'hui un drapeau béarnais. Nous sommes de ceux qui estimons qu'un drapeau basque n'a aucune raison d'exister ; nous pensons nettement qu'il y a là un danger, la possibilité d'une déviation du vrai régionalisme : cette possibilité, nous estimons qu'il y a lieu de la signaler et de la combattre énergiquement pour notre part : l'unité française ne connaît que le seul drapeau national. Tel est, aussi clairement expliqué que possible, notre sentiment à l'égard de l'article de « l'Illustration » dont nous avons parlé.

Nous avons profité de l'occasion pour protester non moins vivement contre des exagérations irritantes, notamment en ce qui concernait notre ville. Si nous avons fait appel aux luttes du passé entre le Labourd et Bayonne, il serait grotesque — ou de mauvaise foi voulue — de supposer que nous cherchions à raviver ces vieilles rivalités des âges révolus, assez courantes autrefois. Bayonne se penche avec une amitié réciproque sur le Pays Basque ; en nos âges de tourisme, Bayonne est aussi, a-t-on écrit récemment, « la porte d'entrée » de la forêt landaise. Notre ville a connu bien des infiltrations, autant basques que landaises ou béarnaises : toutes se sont fondues, dans le fort milieu bayonnais ; c'est là notre fierté. Vouloir faire de Bayonne une ville basque est nier l'histoire la plus certaine. Il est non moins ridicule de vouloir étendre le Pays Basque sur le Béarn ou les Landes : tout récemment n'a-t-on pas vu ici même Pierre Lasserre qualifié d'écrivain basque, tel organe parisien mettre Hossegor ou Orthez en Pays Basque. Chacune de nos provinces de notre petit coin du Sud-Ouest a suffisamment de gloire, de beauté et d'originalité propre pour ne pas empiéter sur ses voisines : il suffit à chacune de rester elle-même, loin « d'inadmissibles » confusions. Quand à un certain snobisme basque, tout superficiel, de toc et de façade, les vrais Basques sont les premiers à protester là contre. Un beau jour, la France a appris avec stupéfaction l'existence d'un parti autonomiste breton : c'était là le résultat de manifestations exagérées. Nous ne voulons à aucun prix que chez nous puissent se produire des tendances qui encourraient le même risque : sur ce sentiment là, à l'heure où se définit l'autonomisme basque espagnol, chose spécifiquement espagnole, nous sommes sûrs de nous rencontrer avec le sentiment profond des vrais régionalistes de chez nous, disons même des régionalistes tout court.

Puisque nous avons parlé du passé de Bayonne, sait-on que notre ville a rappelé il y a quelques années la sortie glorieuse du 14 avril 1814 en donnant le nom d'« Avenue du 14 avril » à l'une des percées nouvelles ? Mais sait-on aussi qu'aux yeux des plusieurs centaines d'Espagnols qui habitent Bayonne, cette « Avenue du 14 avril » commémore, par amitié entre les deux Républiques,.... leur Révolution du 14 avril 1931 qui renversa la royauté ? Peut-être pourrait-on ajouter le millésime vrai sur nos plaques bleues !

Le Bayonne nouveau, qui s'étend à l'Ouest selon la loi commune des villes, aura comme promenade tout indiquée la splendide partie subsistante des Allées Marines qui constituent avec les alentours du port, l'une des beautés touristiques de notre ville. Songer à ramener l'animation vers les Allées Boufflers, où le panorama de l'Adour est certainement beaucoup moins beau et l'espace autrement resserré, nous paraît quant à nous une impossibilité pour le moins. Est-il vrai que certain projet envisagerait en même temps de sacrifier la partie subsistante des « Allées Marines » pour établir le nouveau bâtiment des Ponts et Chaussées et celui du Bureau du Port ? Comme si l'espace vide ne pourrait être prélevé, au moins pour le premier au camp Saint-Léon ou ailleurs ! Que l'on aménage certes nos Allées Marines, nous en sommes d'accord. Mais toucher aux Allées Marines nous semblerait une faute contre l'urbanisme que n'impose aucune nécessité évidente. Car les Allées Marines demeurent l'une des gloires de notre ville et l'un des plus beaux sites de la Cité, le patrimoine commun de ses fils.

LE VIEUX BAYONNAIS.

Le mouvement régionaliste

Notre éminent collaborateur, M. Charles-Brun, délégué général de la Fédération régionaliste française, vient de publier dans « L'Esprit français » l'intéressant et important article qui suit :

Je reviens, sans crainte d'ennuyer le lecteur, sur une question qui me paraît valoir que j'y revienne, en effet : celle de l'utilisation du cinéma pour notre propagande régionaliste. Sans crainte d'ennuyer, car, si j'en juge par les recettes, le cinéma touche et passionne un public fort étendu et, d'autre part, j'ai des pièces nouvelles à mon dossier.

L'avis d'un cinéaste, d'abord. Je ne le nommerai pas, cet avis ayant quelque rudesse : mais il émane d'un homme compétent. Mon correspondant approuve l'idée : il en voit l'exécution difficile. « Vous ignorez peut-être », m'écrit-il, « le tas de préjugés sous lequel sont enfouis la plupart des commerçants du cinéma. Un film documentaire, aussi court soit-il, doit, à leur sentiment, posséder un « clou », — chasse aux lions, tigre mangé par les crocodiles, éléphants pris dans une trappe, singe siffleur, etc... même si ces scènes nécessitent un truquage. Le film exotique, toujours selon eux, présente une valeur dite commerciale supérieure à un film tourné en France, quelle que soit la valeur réelle de l'un et de l'autre. En plus de ces raisons, les boutiquiers préfèrent mettre à leur programme de première partie la comédie ou le sketch le plus stupide qui soit plutôt qu'un excellent documentaire. La plupart des documentaires de court métrage nous viennent des Etats-Unis, où un marché très étendu permet de les réaliser pour des sommes qu'il nous serait impossible en France de débourser, à moins d'aller de sang-froid à un échec ».

Que vous disais-je ? Un peu rude. Un peu pessimiste, aussi. Mais objections justes et dictées par l'expérience. Voyons cependant un peu.

Le public aime l'exotisme. Cela est vrai. Mais précisément, la vogue des romans régionalistes tient à ce que le régionalisme est presque un exotisme et flatte autant la curiosité. Je ne parle pas des poncifs, des paysanneries de mauvais opéra-comique qui peuvent aussi bien se situer en Flandre qu'en Provence : je parle des études sérieuses qui nous révèlent des paysages, des mœurs, des coutumes et j'oserai dire des âmes à caractère bien tranché. J'explique ainsi le succès d'un Henri Pourrat et d'un Jean Giono. Et tenez, « La Brière », de M. de Chateaubriand, nous a transportés dans un monde presque aussi différent du nôtre que ceux que nous a ouverts Loti.

Quand aux comédies et aux sketches imbéciles, est-on sûr que le public les goûte passionnément ? Soit ! Alors travaillons à éduquer le public. Nos campagnes régionalistes lui donneront l'amour des visages de la France : les films qui les lui présenteront aideront nos campagnes. Besogne parallèle.

Reste la très grave objection des frais de premier établissement. Hélas ! on peut professer le mépris des contingences matérielles : elles s'imposent à qui ne veut pas se contenter de la théorie. C'est ici que se place mon second document. Je trouve la nouvelle dans un journal, « Les Landes ». A un déjeuner des Amitiés landaises sous l'ombre des pins d'Hossegor, M. Grunebaum-Ballin avait préconisé le cinéma comme le meilleur moyen de propagande en faveur d'une région touristique. A la région qui en profitera de trouver les fonds, de les inscrire à son budget de publicité. Le tourisme est une industrie, après tout, et qui rapporte. Sur quoi, l'on a consulté tous les maires des Landes. Près de deux cents d'entre eux ont envoyé d'encourageantes réponses. Et il y a le Conseil Général, il y a les syndicats d'initiatives, les syndicats d'hôteliers, les sociétés d'amis des sites. « Dans quelques mois, les Landes mettront au service de leur développement touristique un film sonore et parlant, plein de pittoresque, de mouvement et de vie... »

La chose n'est donc pas impossible. La meilleure manière de prouver le mouvement, c'est encore de marcher.

CHARLES-BRUN.



La semaine des quatre... je dis !

Je dis : Dans un grand bureau de poste parisien, photo : grève d'avertissement ! Et d'un côté du guichet les fonctionnaires, bras croisés, cigarette aux lèvres... de l'autre côté de la barricade, la foule des français moyens, cols relevés, argent aux doigts. Passivement ils attendent. Ils attendent l'heure H.

Qui a tort, qui a raison, là n'est pas la question (comme dirait Mac Donald) ! Mais il ne s'est pas trouvé un seul français Moyen pour leur fiche un encrier sur la g...le ! Le sang du bon peuple français tourne en eau de boudin. Et çà, c'est plus grave, pour la Défence nationale, que les quelques millions que l'on rechigne au budget des Képis-pompon.

Je dis : Alors le boulanger m'a dit en songe : Fais ton pain ! Mais j'ai troqué son biscuit contre mes savates. Le maçon m'a dit... Mais avec lui aussi j'ai troqué ! Le cultivateur, le tailleur, le mineur tous ont marché, ravis. C'est alors que s'est amené celui qui ne fabrique rien. En échange il me tendait une feuille verte !

Je l'allais sonner, lorsqu'il m'apprit qu'il était administrateur d'une grande coopérative ouvrière et paysanne. Et il m'a proposé des haricots !...

Je dis : Mon ami est commerçant, mes voisins sont fonctionnaires et qui vous savez est député ! Ils sont tous les trois mariés, tous les trois ils ont deux enfants et ils sont imposés — (il y en a un qui carotte) pour la même somme de 60 000 fr.

Le député paie 960 fr. d'impôts
Le fonctionnaire 3.348 fr.
Le commerçant 8.820 fr.

Et celui que je n'ai pas cité, l'industriel écrasé, fourbu, vidé, songe a fermer son usine. La caisse de chômage est là pour un coup !...

Je dis : Le français rouspète... Il paiera !

P.E.L.

LES LANDAIS DE BORDEAUX

M. ALBERT NODON

Nous sommes heureux de compléter les renseignements que nous avons précédemment donnés sur notre éminent collaborateur, M. Albert Nodon, président de la Société astronomique de Bordeaux, récemment nommé directeur de l'Observatoire maritime de Biarritz.

M. Albert Nodon n'est pas seulement Landais par son mariage avec Mlle de Camiade, de Gaas. Il est Landais d'origine, ce dont tous ses compatriotes seront très fiers. Sa famille est de Sabres et l'honorable maire de cette grande commune, M. Lemée, est son propre neveu.

Parmi les ancêtres de M. Albert Nodon, signalons M. Castagnède, qui représentait les Landes à la Constituante, pendant la Révolution, et le Dr Reboul, qui était propriétaire du château de Labouheyre. C'est là qu'est née sa grand'mère, Mme Nodon.

Le Dr Reboul était médecin chef des hôpitaux de Bordeaux. Il a publié le premier ouvrage que nous possédions sur les maladies nerveuses.

Les trois fils de M. Albert Nodon sont également Landais. L'aîné est inspecteur général de la Cie des Assurances générales en Espagne ; le second est préfet au Collège de Tivoli à Bordeaux, le troisième, reçu notaire, est premier clerc dans une étude notariale de Pau.

Ajoutons à ces quelques lignes les renseignements qui suivent sur l'Observatoire maritime de Biarritz dont la ville de Biarritz et le département des Basses-Pyrénées ont décidé la création et dont la direction est confiée à M. Albert Nodon. Cet observatoire est destiné à fournir d'utiles renseignements météorologiques sur la côte basque et le Golfe de Biscaye, en particulier pour la prévision des « galernes », bourrasques subites, très redoutées des pêcheurs. On y utilisera de nouvelles méthodes tirées de l'observation solaire, des phénomènes électromagnétiques, des courants telluriques, des vibrations des conducteurs aériens, méthodes dues à M. Nodon. L'Observatoire sera en communication avec celui de San Sebastian par T.S.F. et publiera comme ce dernier, un Bulletin journalier local. Les pêcheurs seront alertés en cas de danger.

L'Observatoire sera prochainement installé dans l'Institut Océanographique dont la construction est à peu près terminée. Cet Institut est situé au bas de l'Atalaye, face au Rocher de la Vierge, au pied de l'Océan.

LES RAYONS COSMIQUES NODON-MILLIKAN

D'autre part, le « Bulletin de la Société astronomique de Bordeaux » publie l'article suivant qui ne manquera pas d'intéresser très vivement nos lecteurs :

La courageuse et remarquable ascension de Monsieur le Professeur Piccard et de Kipfer dans la stratosphère vient d'être l'objet de nombreuses études où la question des Rayons Ultra X occupe la place la plus importante.

La connaissance de ces Rayons Ultra pénétrants va certainement jouer dans la physique de l'avenir un rôle d'importance primordiale. Aussi est-il nécessaire de savoir exactement quelle est la part dans cette nouvelle conquête de l'esprit humain de chacun des savants qui s'en sont occupés.

Il y en a un certain nombre ; il est donc indispensable de préciser en les résumant, le travail et le rôle de chacun d'entre eux. C'est une question de justice et de probité scientifique.

On tend à appeler ces Radiations les « Rayons Millikan ». Or, M. le Professeur Millikan ne les a nullement découverts. Divers savants s'en sont occupés bien avant lui et la priorité de la mise en évidence de ces Rayons Ultra pénétrants est incontestablement dûe au physicien français Albert Nodon, président de la Société d'Astronomie de Bordeaux, qui a fait cette étude en 1907 au Pic du Midi. Aussi ces radiations ultra pénétrantes doivent elles s'appeler les « Rayons Nodon-Millikan » et non pas Millikan seulement.

Voici exactement le processus de la découverte et de l'étude de ces rayons cosmiques.

Dans les dernières années du XIXe siècle, plusieurs savants ont émis l'idée que des radiations de longueur d'ondes plus courtes que les rayons X et que les rayons Y devaient exister.

Edison, Curie, lord Kelvin et plusieurs autres savants émirent cette idée toute théorique.

En 1900-1903 la présence de radiations très pénétrantes fut soupçonnée par les physiciens Geitel et C. T. R. Wilson (1900) —, par les physiciens anglais Mac Lennan et Burton. (Physic. Review. 76-184-1903), Rutherford et Cooke (Ibid. 76-183-1903). Geitel et Wilson constatèrent qu'au conducteur électrisé isolé se déchargeait même dans un vase clos ; et les quatre autres physiciens montrèrent que cette décharge se produisait même si le vase clos était entouré d'écrans métalliques.

Ils en conclurent que cette ionisation devait être dûe à un rayonnement extérieur des parois du vase et aux rayons gamma des radioéléments de la terre récemment découverts.

Ces observations intéressantes ne donneront lieu à aucune autre étude sérieuse et tomberont plus ou moins dans l'oubli.

En 1907 M. Nodon fit à l'observatoire du Pic du Midi (2900m) des mesures avec un électromètre à feuille d'aluminium ; il reconnut que l'action ionisante due aux radiations solaires, « ainsi que celle dûe à la pleine lune » se manifestaient à travers les corps et variaient d'un instant à l'autre (C. R. Ac. des Sciences, 16, septembre 1907. Observations sur l'action électrique du Soleil et de la Lune : 1° Le Soleil induit une charge électrique positive, 2° l'induction solaire se manifeste au travers d'un carton noir paraffiné interposé entre le Soleil et l'instrument, 3° la grandeur de la charge observée est en général très variable d'un instant à l'autre ; la charge solaire constatée en Août 1906 à environ 3000 mètres d'altitude variait de 1 à 6 volts par minute. 4° la pleine Lune produit une induction positive analogue à celle du Soleil).

M. Nodon mettait ainsi en évidence pour la première fois l'existence d'actions électriques provoquées par des radiations d'origine extra-terrestre et en indiquait les effets caractéristiques essentiels au moyen d'un électromètre approprié.

En 1910, le physicien suisse Gockel, le physicien allemand Hess et le physicien autrichien Kohlorster (1912-1914) confirmèrent les résultats expérimentaux de M. Nodon et les vues théoriques de M. O. W. Richardson et de M. Pacini, en étudiant l'ionisation due à ces radiations en montagne et en ballon à 4.000m et à 9.000 m, mais sans mesurer leur pénétration par absorption dans la matière.

Dans une note de M. Albert Nodon remise à M. Bigourdan le 20 Mai 1921 sur les Ultraradiations émises par la haute atmosphère, il était dit : « Des ultraradiations douées d'un grand pouvoir de pénétration sont émises par la haute atmosphère ; elles sont décelées par l'électromètre. (C.R.Ac. des Sciences 4 Oct. 1921).

M. Nodon précisait que ces ultraradiations (nom qu'il donnait aux nouveaux rayons) se manifestaient aussi bien « la nuit que le jour » et qu'elles possédaient un pouvoir de pénétration considérable, car elles « traversaient des masses métaliques épaisses », de plomb en particulier.

(Suite en 3e page)

chronique régionale



AIRE-SUR-L'ADOUR

Mérite agricole. — Mme Laborde, qui, dans notre région du Sud-Ouest, s'occupe d'une façon des plus actives et des plus intelligentes du développement de l'aviculture a reçu le Mérite agricole à l'Exposition internationale d'aviculture.

C'est M. Gaston Lalanne, président de la Société centrale d'aviculture de France, qui lui en a remis les insignes au banquet de clôture de cette Exposition.

Palmes académiques. — Nous relevons dans le « Journal Officiel » avec le plus grand plaisir les noms de notre excellent collaborateur et ami, M. Lieux, adjoint au maire, et de M. Périllou, directeur des usines Feugas, qui viennent d'être nommés officiers d'académie.

AMOU

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Alfred Darrigade, directeur honoraire des Contributions directes, qui vient de succomber à l'âge de 90 ans.

AUREILHAN

Nos Hôtes. — Le duc de Westminster est venu passer une huitaine de jours dans son domaine de Woolsack, sur les bords du lac d'Aureilhan.

AURICE

Officier d'Académie. — Nous apprenons avec grand plaisir que M. Raymond Bergalonne, adjoint au maire, vient de recevoir les insignes d'officier d'académie.

BIAUDOS

Le concours de vacances de la « Petite Gironde ». — Plusieurs jeunes élèves de nos écoles ont pris part au concours de devoirs de vacances organisé par la « Petite Gironde ». En voici les résultats :

Cours préparatoire : Gilbert Desclaux, 5e accessit, un volume valeur 20 fr. ; Léon Lavie, un diplôme.

Cours élémentaire, 1re année : Yves Basterot, 2e accessit, une boite à compas valeur 30 fr. ; Gilbert Ibarrarth, 3e accessit, une boite à compas valeur 20 francs.

Cours élémentaire, 2e année : Simone Basterot, 3e prix, une montre-bracelet, valeur 100 fr.; Yves Basterot, 1er accessit, une boite à compas, valeur 40 francs ; Jean Pinaquy, Albert Hourcau, un diplôme.

Cours moyen, 1re année : Simone Basterot, 4e prix, un sac à main, valeur 75 fr.

Cours moyen, 2e année : André Basterot, 3e accessit, un volume, valeur 20 fr.

CAPBRETON

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Dr Junqua, maire, qui l'a entretenu du projet de modification préparé par les Ponts et Chaussées pour les tracé si compliqué de la route de Labenne. L'administration demande à la commune une contribution de 30.000 frs. Le Conseil estime ne pouvoir verser cette somme. Par contre, il est disposé à céder gratuitement les terrains communaux nécessaires à cette rectification.

Il résulte du nouveau tracé que la plupart des 16 coudes que forme cette route disparaîtraient.

Le conseil a ensuite décidé de contribuer à la création à Dax d'un Conseil de Prud'hommes.

Il décide également d'acheter un extincteur.

Enfin, il émet le vœu qu'on a lu plus haut sur la question de l'arrêt des trains à Labenne et à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

SON HISTOIRE - (Suite)

Vers l'extrémité Nord du territoire de Capbreton, à un kilomètre environ de l'église de ce lieu et près de la rive Sud-Est de l'ancienne rade creusée et entretenue par le remous des eaux de l'Adour, était aussi une chapelle, appartenant depuis longtemps à l'ordre de Malte ou aux Templiers, et dite de Bouret, qui existait déjà en 1167. C'était la station ou s'embarquaient sur des chaloupes légères et rapides les pèlerins allant à St-Jacques de Compostelle aux IXe et Xe siècles, ce qui a fait dire à l'abbé Cirot de La Ville , Capbreton port pour les pèlerins.

Dans les archives de Capbreton on trouve la liste des vicaires et curés du Bouret de 1500 à 1660 jusqu'en 1734 ; les prêtres qui desservaient l'église annexe de Capbreton se trouvaient être curés de Labenne, de Capbreton et de Bouret.

Il ressort de divers textes qu'alors qu'aucun monastère n'existait dans la seigneurie de Labenne-Capbreton, que la qualité de « prieur » a toujours été attribuée de plein droit au titulaire de la paroisse. La dignité de prieur (prior premier) a été expliquée par sa signification très probable.

La perte de l'embouchure de l'Adour en 1310 fut pour Capbreton une rude disgrâce. Son beau bourg alors en voie de construction se dépeupla. Cependant, cette pénible épreuve n'empêcha pas Capbreton de poursuivre son développement jusqu'en 1578, et de conserver ensuite pendant un demi-siècle une réelle activité maritime par l'embouchure du Vieux-Boucau et en continuant à mouiller au large dans son « gouf ».

Depuis les environs de 1630, Capbréton périclita. Mais, il peut garder avec fierté le souvenir d'un passé des plus honorables. Ses vaillants marins, qui peuvent être comparés à ceux de St-Jean-de-Luz, ont été des plus hardis et des plus entreprenants des côtes de l'Atlantique.

Il est généralement admis qu'un siècle avant le premier voyage de Christophe Colomb, en 1492, nos Capbretonnais, qui sortaient du port d'Albret (Vieux-Boucau) ont baptisé, dans l'Amérique du Nord, l'île canadienne de Cap-Breton et la baie de « Cabarrus », ce nom-ci étant celui d'une famille bourgeoise très marquante de notre Capbreton landais.

En 1568, la flotte des protestants s'empara de dix navires pêcheurs de Capbreton qui revenaient de Terre-Neuve, avec leurs chargements de morue. En 1570, sur un avis de Monluc, Capbreton envoyait six chaloupes, armées et équipées de 150 hommes, pour garder la rivière à Bordeaux ; ils fournissaient en même temps des marins pour protéger le cours de l'Adour contre les religionnaires béarnais et aider à garder la ville de Bayonne.

Aussi Charles IX, sous la date du 25 novembre 1570, confirmait-il et étendait-il des privilèges en faveur de la communauté de Capbreton.

Au siège de La Rochelle (d'après un mémoire des environs de 1760 certifié par les jurats de Capbreton) et à celui de Fontarabie les marins de Capbreton donnèrent des marques brillantes de leur courage. Au dernier de ces sièges, au mois de Septembre 1638, les sieurs Libet et Campan, tous deux habitants de Capbreton et commandant chacun un brigantin de ce bourg, se comportèrent avec tant d'habileté et de valeur que c'est à eux principalement que l'on dût la conservation du prince de Condé, qui fut obligé de lever le siège de Fontarabie, avec la plus grande précipitation.

En 1690 et 1691, le bourg de Capbreton fournit encore un bon nombre de très braves gens pour les armées du roi. A la fin Mai 1692, la population maritime valide et classée de Capbreton se trouva en partie au combat naval de la Hogue dans la flotte française commandée par Tourville. (Annales de Capbreton, pag. 91. Bartro.).

Depuis ce temps il ne s'est pas passé une occasion où les habitants de cet illustre bourg ne se soient également distingués par leur zèle pour la patrie.

L'église ogivale actuelle de Capbreton, rebâtie au milieu du XIXe siècle sur les fondations de l'église de 1539, dont la porte d'entrée Ouest est encore conservée, contient de pieux souvenirs de tous ces nobles exploits.

Les archives de Capbreton sont très importantes et offrent grand intérêt ; ce sont des plus anciennes du département des Landes ; ses cahiers de naissance remontent à 1580.

Capbreton comptait beaucoup d'armateurs et de marins, mais ses navires, s'ils entraient dans l'Adour, ne pouvaient affectuer leur débarquement qu'à Bayonne, ce qui laissait Capbreton sans opérations de commerce sérieuses.

Au temps de la pleine prospérité de Capbreton, la population de l'endroit n'a jamais dépassé 3.000 à 3.600 âmes.

Une délibération municipale, du 30 Août 1812, porte que le Maire de Capbreton rappelait que l'humble bourg d'alors fut autrefois « une célèbre cité comptant cent officiers de marine indigène ». En 1842, les Annales de Bartro rapportent, qu'en 1578, presque tous les habitants étaient des marins et que parmi eux on comptait, plus de cent capitaines.

Capbreton a donc un passé glorieux qui ne doit pas être oublié de nos jours. Sa nouvelle prospérité dans toute son étendue, depuis la plage et La Savane jusque dans ses belles forêts de pins, avec ses ravissantes villas au confort et à l'aspect modernes ses hôtels, son établissement de bains, ses aménagements, en font actuellement une station très en vogue.

Pour la compléter et la mettre plus en vue, de l'autre côté de l'antique Bouret, sa sœur Hossegor fait avec elle l'admiration des nombreux touristes attirés vers notre belle et déjà si réputée Côte d'Argent.

(Voir Bulletins de la Société de Borda : Abbés Gabarra, Legé, Degert, Capitaine B. Saint-Jours; dans leurs nombreux et intéressants ouvrages sur Capbreton et ses alentours).

Louis Dufourcet

(Fin)

CAUPENNE

Elections municipales complémentaires. — Dimanche a eu lieu l'élection d'un membre du Conseil, en remplacement de Ferdinand Ducamps. Deux candidats étaient en présence. Ont obtenu : Marcel Ducamp, 109 voix, élu ; Maurice Puyo, 67 ; divers, 9.

Ainsi complétée, la municipalité a élu M. Pierre Tachoires, maire de Caupenne.

DAX

Union syndicale des négociants en bois. — L'Union syndicale des négociants en bois du Sud-Ouest a tenu samedi son assemblée générale sous la présidence de M. Lacave.

M. E. Neurisse, secrétaire et conseiller général du canton de Castets-des-Landes, a donné lecture du compte rendu des travaux de l'Union syndicale, au cours de l'exercice 1932.

Ce rapport fait état du programme établi par le groupement pour le redressement du commerce et de l'industrie du bois de pin des Landes, soit :

1. Maintien du régime des contingentements avec licences, et augmentation des droits de douanes.

2 Développement de la consommation du bois de pin des Landes en France et à l'étranger.

3. Abaissement des prix de transports par chemins de fer.

C'est dire que la discussion a porté sur les questions essentielles du relèvement désiré.

A midi, un banquet a réuni les membres de l'Union à l'Hôtel Folin père.

A la table d'honneu, aux côtés de M. Henri Lacave qui préside, avaient pris place :

MM. Fully, sous-préfet de Dax, remplaçant le Préfet, empêché ; Bernadet, vice-président ; Cadilhon, ancien sénateur ; Prunetti, adjoint au maire de Dax, remplaçant le Maire, retenu à Paris par ses devoirs parlementaires ; Deyris, député ; Neurisse, secrétaire général ; Lahary, trésorier ; de Groc, président de la Fédération des Syndicats de produits résineux et bois de pin des Landes ; Sargos, président de l'Association des communes forestières des Landes ; de Coincy, conservateur des eaux et forêts à Bordeaux ; Druhem, inspecteur des eaux et forêts ; Bordes, conseiller général ; Bray, inspecteur commercial de la Compagnie du Midi ; Jean, directeur de la Société des voies ferrées des Landes ; Lobit inspecteur représentant la Compagnie du Midi ; L. Saint-Geours, maire de Morcenx ; E. Molires, membre de la Chambre de commerce ; Bertail, président de la Société des bois imprégnés ; Eugène Molères, industriel ;

(Suite en 4e page).

LES LANDAIS DE BORDEAUX

(Suite de la 2e page)

M. Nodon indiquait d'autre part qu'il paraissait exister des « relations étroites » entre ces radiations extraterrestres et les phénomènes terrestres, tels que les grands troubles de l'atmosphère, les courants telluriques, les actions électriques et magnétiques etc.

En 1922, M. Albert Nodon montrait que les actions ultraradiantes se faisaient sentir dans une pièce close (C. R. Ac. des Sciences, 27 Novembre 1922) et il avait démontré, en Avril 1922, que les actions ultraradiantes pouvaient être décelées par la photographie (C. R. Ac. des Sciences, 18 avril 1922, Note sur l'action photogénique des ultraradiations).

En 1923, M. Nodon publiait une étude sur l'absorption des ultraradiations par des substances diverses telles que le plomb, le bismuth, les sels d'uranium et de radium. Cette étude démontrait qu'à épaisseur égale, le pouvoir d'absorption augmentait proportionnellement au nombre atomique (C. R. Ac. Sc. T. 178. p. 176 - 11 juin 1923) - Etudes du bulletin Société d'Astronomie belge, Mai 1923 - Mai 1929) - (La Science Moderne : Août 1927). Le ciel (Berget 1924). L'Air (Berget 1928) : On pouvait déjà avoir une idée approximative du pouvoir de pénétration des ultraradiations.

Ce n'est qu'en 1925 que M. le professeur Millikan, des Etats Unis, publia ses études sur la longueur d'onde des radiations Ultra X. (Rayonnement de haute fréquence d'origine cosmique. Mémoires lus à la National Academy of Sciences of the United States of America, le 9 Novembre 1925, publiés dans les Proceedings of the N. A. S. en janvier 1926, par le professeur Millikan) ; MM. Millikan et Cameron firent leurs travaux dans les eaux des lacs américains de haute altitude : le lac Muir (3.450 m) et le lac Arrowhead (1.220 m) pour mesurer l'absorption des ultraradiations par l'eau pure provenant directement des neiges et par conséquent exempte de toute émanation radioactive.

Leurs remarquables études jusqu'à 30 mètres de profondeur confirmèrent une fois de plus l'existence de ces radiations mystérieuses dont l'origine n'est pas encore nettement déterminée, car elle met en cause les problèmes les plus difficiles et les plus complexes de la constitution de la matière.

Il résulte bien de l'ensemble de ces travaux que c'est M. Nodon qui le premier en Août 1907, a fait une série de mesures précises et reconnu qu'une action ionisante due aux radiations solaires ainsi qu'aux espaces cosmiques et à la pleine lune, se manifestait de jour et de nuit à travers tous les corps et variait d'un instant à l'autre (Ac. des Sc. Sept. 1907). Ses Etudes de 1921, 1922, 1923 ne faisaient que préciser et compléter les propriétés découvertes en 1907, en indiquant un nouveau procédé pour les déceler, en étudiant leur absorption et en montrant leur relation avec les diverses perturbations terrestres.

Parmi les autres physiciens, M. le Professeur Millikan est incontestablement celui qui a apporté la plus importante contribution à l'étude des rayons Ultra X, en déterminant avec précision leur puissance de pénétration.

Il est donc juste de leur donner le nom de Rayons Nodon-Millikan.

ANDRE GIRET
Administrateur en chef de la Marine
Directeur de l'Institut Océanographique de Biarritz.

LA PREVISION DES SEISMES PAR LES ACTIONS ELECTROMAGNETIQUES

Complétons les renseignements que nous donne M. André Giret par les précisions suivantes :

C'est dans une note présentée par M. Wolf à l'Académie des Sciences, le 16 Septembre 1907, que M. Albert Nodon annonçait que les séismes étaient précédés d'oscillations de l'électromètre. Dans d'autres communications à l'Académie, il signalait des effets analogues observés à l'aide de magnétomètres dont l'équipage aimanté était orienté perpendiculairement au méridien magnétique. Les phénomènes électromagnétiques précédant les séismes, étaient accusés par des oscillations d'une période régulière de sept secondes, dont l'amplitude était proportionnelle à l'intensité du séisme.

M. Bustos Navarrete, directeur de l'Observatoire del Salto, à Santiago-du-Chili, construisit en 1924, suivant les indications de M. Nodon, un magnétographe enregistreur qui fut installé dans une cave de l'Observatoire et mis à l'abri des variations de température et des vibrations du sol. A la suite de cinq années d'observations journalières, M. Navarrete se décida à utiliser la méthode électromagnétique pour la prévision des séismes au Chili. Dans ce but, il disposa, en Octobre 1932, un grand magnétographe Nodon, dans une grotte de Santiago, et d'autres magnétographes en divers points de la région centrale du Chili, en particulier à Talca. Les diagrammes magnétiques permettent de prévoir l'arrivée des séismes une vingtaine d'heures à l'avance. En centralisant les prévisions il sera possible de déterminer la position du futur épicentre et de prendre des précautions utiles pour sauvegarder la vie des habitants menacés par le cataclysme. Le Professeur Immamura, de Tokio, étudie l'installation de cette méthode de prévision au Japon.

Chronique régionale

(Suite)

Darbo, de Linxe ; J. Larche, à Ychoux ; Lesbats, à Léon ; Léglise, à Bordeaux ; Duluc, à Saint-Symphorien ; Bertin, à Casteljaloux ; Carrère, à Eysines ; E. Gillet, à Casteljaloux ; Cazenave, à Belin ; Sallefranc, à Lugos ; R. Brun, à Audenge ; Malichecq, à Parentis-en-Born ; Arnaud, à Préchacq.

Des discours chaleureusement applaudis ont été prononcés par MM. Lacave, Pierre Prunetti, Cadilhon, de Groc, P. Deyris, Fully et par notre excellent confrère Gaston Dubosq.

Instruction publique. — Nous sommes heureux d'annoncer que MM. Alblespeyres et Robin, ont reçu la rosette de l'instruction publique.

Sont nommés officiers d'Académie : MM. Lacrouts, Pradère et Mme Lapassade née Moriaas, à Dax.

Mariage. — Nous avons le très grand plaisir d'annoncer le prochain mariage de Mlle Germaine Barbot, la charmante jeune fille de Mme et de M. Joseph Barbot, directeur d'assurances, à Dax, avec le docteur Henry Carrère, fils du distingué président du tribunal civil de Mont-de-Marsan.

Ce mariage unit deux familles landaises des plus honorables, déjà liées par une très ancienne amitié. « Les Landes » prient les jeunes époux et leur famille d'agréer nos vœux bien cordiaux et nos félicitations.

Ajoutons qu'ancien élève du Lycée Victor-Duruy, le fiancé, M. Henri Carrère, vient de passer très brillamment sa thèse de doctoratdevant la faculté de médecine de Bordeaux. Cette thèse, dans laquelle il étudié le traitement du cancer par les sels de plomb, a obtenu la mention « très bien », et les félicitations du jury.

Etat civil. — Naissances : Jacques Junquet ; Marie-Françoise-Lucette Orossen ; Jeanine Criado ; Rose-Marie Matéos ; Ginette-Emilie Laplan ; Marie-Jeanne Duprat.

Mariage : Léonce-Marcel Dussarrat et Jeanne-Catherine Lannot.

Décès : Paul-Bernard Guillot, 77 ans ; Marthe Dufourg, 62 ans ; Thérèze Dufourcet, 45 ans ; Luce Cazaux-Duplan, 75 ans ; Eulalie-Caroline Heuga, 79 ans ; Madeleine Lassalle, 85 ans ; Marguerite Larrivière, 63 ans ; Marie Laclau, 62 ans ; Bernard Pommiès, 74 ans ; Raymond Glize, 60 ans ; Marie Lavigne, 73 ans.

DOAZIT

Eclairage des rues. — Les rues de notre commune seront éclairées tous les soirs. Ainsi en a décidé avec sagesse notre Conseil municipal dans sa réunion du 12 février.

ESCALAUS

Nécrologie. — La commune d'Escalaus vient d'être frappée d'un deuil cruel. Son ancien maire, M. Joseph Barrère, le ganadero bien connu dans le monde de la tauromachie régionale, vient de succomber à l'âge de 68 ans. Il avait occupé longtemps les fonctions de conseiller d'arrondissement. Il était le père de M. Fernand Barrère, conseiller général du canton de Gabarret.

M. Joseph Barrère s'est éteint, après une longue et douloureuse maladie, entouré de l'affection de sa famille dont il était si fier et qu'il chérissait.

Sa mort met en deuil l'aficion du Sud-Ouest. Elle attriste tous ceux qui connaissaient bien ce Gascon de race dont le cœur était ardemment attaché à la petite patrie.

Nous prions Mme veuve Joseph Barrère de recevoir l'expression de nos condoléances attristées.

GABARRET

Au Conseil d'arrondissement. — Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de M. Sourbés sur les élections au conseil d'arrondissement de Gabarret.

HABAS

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Bernard Le Deschault de Monredon, docteur en droit, fils de M. Charles Le Deschault de Monredon, et de Mme née de Pinsun, avec Mlle Marie-Thérèse Cardez, de Bordeaux, huitième fille de M. Cardez et de Mme née Léglise.

HAGETMAU

La Société musicale. — La Société musicale a donné un concert qui a obtenu le plus vif succès.

Au programme, figurait l'ouverture de « Broskovano », le ballet de « Faust » et la fantaisie sur « l'Africaine » qui ont été interprétés avec un ensemble parfait, sous la direction de M. Biénabe.

M. Ferdiand Casenave a chanté le solo de baryton : « Souvenir d'Ostende » avec beaucoup de goût et un souci extrême des nuances ; enfin M. Pierre Laborde et M. François Lonné ont détaillé la jolie polka pour clarinette « Les Deux Amis ».

Le concert s'est terminé par un bal.

HERM

Mariage. — On annonce les fiançailles de Mlle Christiane Coyola, fille de Mme Coyola, née Lacoste, et de M. Antoine Coyola, conseiller d'arrondissement et maire d'Herm, avec M. Arnaudin, fils de M. Arnaudin, ancien maire de Mont-de-Marsan.

LABASTIDE-D'ARMAGNAC

Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Odette Goix, avec M. Edmond Laffargue, professeur à l'Ecole supérieure de Périgueux.

Nouveau Docteur. — Nous avons appris avec un vif plaisir l'installation comme docteur à Labastide-d'Armagnac de M. Paul Planton, de Labrit.

MANCIET

La pêche de l'etang de Moura. — Le mercredi des Cendres 1er mars, aura lieu la pêche de l'étang de Moura. Avis en est donné aux amateurs de poisson frais.

MEZOS

Instruction Publique. — Notre distingué compatriote, M. Louis Lacoste, Administrateur des Colonies en service détaché au Ministère des Colonies, vient de recevoir les palmes d'officier d'Instruction publique. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

MIMIZAN

Conseil municipal. — Le Conseil municipal a examiné les projets de redressement du courant et de la reconstruction de la jetée sud-est à la Plage. Il a ensuite voté une somme de 5.170 fr. 10, pour dépassement de divers crédits au budget de 1932.

MONT-DE-MARSAN

A l'Automobile-Club. — L'Automobile Club des Landes vient d'adresser aux Sénateurs le télégramme suivant :

« Automobile-Club des Landes-Côte d'Argent vous demande, tout en tenant compte situation actuelle, vous opposé à toute nouvelle surtaxe sur automobile, notamment sur essence déjà lourdement grevée dont surtaxe ne pourrait se comprendre que pour remplacer taxe actuelle circulation. »

Etat civil. — Naissances : Gaston Michel ; Didier Dupont ; Régis Vion ; Gaston-Gérard Momas ; Pierre-Louis Despon.

Mariages : Charles-Auguste-Marie Gourion et Mathilde-Joséphine Latasté ; Frédéric Davy et Camille-France Bernadet.

Décès : Marie-Henriette Grosperin, 66 ans ; Jean Brocas, 66 ans ; Marie-Eugène-Henri Fouques-Duparc, 86 ans ; Jean-Laurent Eugène, 71 ans ; Honoré Cerenys, 62 ans ; Sidonie Mauger, 72 ans.

SAINT-SEVER

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Jeanne Vantre, née Malet, institutrice honoraire, qui vient de décéder à Paris.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme veuve Jean Laborde, née Marie Bellocq. Elle était la mère de M. Laborde, huissier à Saint-Vincent-de-Tyrosse, qui est décédé tout récemment.

SOORTS-HOSSEGOR

L'Union des Intérêts économiques d'Hossegor. — Au cours d'une assemblée générale qui a eu lieu à la Mairie d'Hossegor, sous la présidence de M. Hourcade, conseiller municipal, il a été procédé à l'élection du conseil d'administration de « l'Union des Intérêts économiques d'Hossegor » (Syndicat d'initiative).

Ont été élus : MM. le Dr de Raffin, Henri Tison, Treich, Mochon, Abadie, Godverte et Lanardonne.

Le Conseil d'administration [...] la réunion qui a suivi a offert [...] sidence de l'Union à M. le Doc[teur] de Raffin, qui a accepté, et a c[onstit]ué son bureau ainsi qu'il suit :

Président : Dr de Raffin ; Vice-président : M. Abadie ; Secrétaire général : M. Henri Tison ; Trésorier : M. Mochon.

TARTAS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présid[ence] de M. Deyris, maire, qui s'est féli[cité] de voir que la construction de la [...]on du Peuple avance rapidemen[t] a noté cependant qu'au cours d[es tra]vaux, certains aménagements [ont] été rendus nécessaires pour donner [à l'en]semble une esthétique et un [conf]ort dignes du projet. C'est ainsi q[ue] les imprévus se chiffrent à 40.200 [fran]cs, les lots maçonnerie et chauffage [a]bsorbant pour leur part respectivement 17.7000 et 19.200 fr.

Le Maire a demandé au Conseil [d'a]pprouver le montant de ces trav[aux]. Il en a été ainsi décidé.

Le Maire a entretenu ensuite [le C]onseil du projet de marché couve[rt].

Le maire, a indiqué, enfin, [que] le montant total des travaux défi[nitifs] cation s'élève à la somme de 929.[...] fr.

Aidez « Les Landes »
Abonnez-vous, faites abonner vos amis

	Les Landes hebdomadaire	avec Supplément illustré mensuel
Un an : France et Colonies	12	24
Etranger (U. P.)	17	34
Autres Pays	20	40

Favorisez les annonciers qui nous aident

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de 1 an au journal « Les Landes » et à son supplément « Les Landes Illustrées », pour la somme de 24 francs.

Signature :

Date ________________

Nom : ________________

Adresse : ________________
(très lisible)

Imprimerie Madim - Bayonne. Le Gérant : Laurent Cadéac